



Genève, le 25 novembre 2021  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## Communiqué de presse du département du territoire

### **Terroir genevois: des bons d'achat qui séduisent restaurateurs, consommateurs et producteurs**

**Lancée en juin de l'année dernière en collaboration avec l'Office de promotion des produits agricoles de Genève (OPAGE), l'opération de promotion des vins genevois, proposant des bons d'achat de vin aux restaurateurs s'achève en ayant pleinement atteint son but. Au total, 6'269 bons ont été distribués. Le soutien aux productrices et producteurs genevois se poursuit grâce à l'opération "Localement vôtre", destinée cette fois au grand public.**

Dans le cadre des mesures de relance visant à pallier les conséquences économiques de la crise sanitaire, le Conseil d'Etat a lancé en juin 2019 un projet de loi offrant des mesures exceptionnelles de soutien financier à la viticulture genevoise ainsi qu'au secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés (HORECA). Cette action a pour objectif de soutenir la viticulture locale en offrant aux cafetiers et restaurateurs du canton 200 francs de bons pour tout achat de plus de 1000 francs de vins genevois. Ainsi, pour faire face à la baisse de 40% des ventes de vins suisses liées à la fermeture temporaire des restaurants et l'interdiction des manifestations, une subvention cantonale de 2 millions de francs au secteur viti-vinicole avait été adoptée en urgence par le parlement le 26 juin 2020.

### Engagement du canton pour les productrices et producteurs locaux

Cette mesure du canton destinée aux restaurateurs et cafetiers ainsi qu'aux viticultrices et viticulteurs genevois s'achève en cette fin d'année et a reçu un très bon accueil. Son succès confirme la nécessité de soutenir tous les acteurs de l'économie locale: une opération "gagnant-gagnant", qui a répondu aux attentes des viti-viticulteurs et des milieux de la restauration genevoise.

Fort de ce succès et de la situation économique très dégradée du secteur viticole en particulier, le canton a également lancé en juin dernier l'opération "*Localement vôtre*" (voir l'encadré). Cette action incitative, destinée cette fois au grand public, vise à encourager les consommatrices et consommateurs à privilégier l'achat de produits du terroir genevois directement chez les producteurs. C'est l'occasion pour les Genevoises et les Genevois d'offrir, en période de fêtes, des produits du terroir de qualité tout en bénéficiant d'un rabais de 20%. C'est également l'opportunité d'aider les productrices et producteurs locaux en encourageant leur engagement en faveur d'une production locale et équitable. "*Le milieu de la restauration et le secteur viti-vinicole genevois vivent une période très compliquée. Je suis donc ravi du succès de l'opération de promotions des vins genevois. Pour les fêtes de fin d'année, j'invite la population à consommer local en profitant des bons du terroir et ainsi être*

*solidaire avec nos productrices et producteurs*", conclut Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire.

---

## Localement vôtre

Pour pallier les difficultés économiques rencontrées par certains secteurs agricoles et favoriser la vente directe, le canton de Genève finance une action de relance inédite: soutenir la production indigène en favorisant la consommation de produits locaux. L'opération "*Localement vôtre*" permet ainsi de faire des achats gourmands de façon à la fois simple, avantageuse et surtout solidaire, sous la forme de bons du terroir.

- Simple, car il suffit d'un clic pour accéder à la large palette des produits issus du terroir genevois disponibles sur le site Genève avenue.
- Avantageux, car les bons du terroir offrent pour le consommateur un rabais effectif de 20% sur les achats effectués auprès de la productrice ou du producteur choisi.
- Solidaire, enfin, car acheter des produits locaux c'est aussi soutenir nos productrices et producteurs et favoriser les circuits courts.

A la veille des fêtes de fin d'année, cette opération permet de faciliter l'accès aux produits du terroir à la population genevoise tout en soutenant la production agricole locale.

### **Comment ça marche**

Comment ça marche

*Pour toute information complémentaire: M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, en contactant Mme Aline Bohlen, chargée de communication, DT, T. +41 22 546 60 47 ou +41 76 615 63 58, [aline.bohlen@etat.ge.ch](mailto:aline.bohlen@etat.ge.ch).*